



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-cinq, le dix avril à dix huit heures cinq, le Conseil Municipal de la Commune de Malintrat dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en session ordinaire sous la présidence de M. MAGNOUX André, Maire de Malintrat.

Date de convocation : -3 avril 2025

Membres présents :

M. MAGNOUX André, Mme VIALLE Anne-Marie, M. BARTHELEMY Olivier, Mme RATELADE Valérie, Mme BARTIN Marie-Elisabeth, Mme BURIAS Céline, M. DA SILVA Carlos, M. GIRARD Christian.

Membres absents excusés :

- ✓ Mme HANZEL Marie-Josée
- ✓ M. SAUSSAC Cyril
- ✓ M. FAURE Fabrice
- ✓

Membres absents avec pouvoir :

- ✓ Mme DE VASCONCELOS Stéphanie pouvoir à M. MAGNOUX André
- ✓ M. CONDEMINE Jérôme pouvoir à Mme VIALLE Anne-Marie
- ✓ M. CHORDA Marco pouvoir à Mme BARTIN Marie-Elisabeth
- ✓ Mme GIANGRECO-BROC Malory pouvoir à M. BARTHELEMY Olivier

Secrétaire de séance : Mme VIALLE Anne-Marie

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 8
Votants : 12

13_25 AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE

Nous venons d'arrêter les comptes de l'exercice 2024 en adoptant le compte financier unique qui fait apparaître :

- Un solde d'exécution **excédentaire** de la section d'investissement de **56.01 €**
- Résultat **excédentaire** de fonctionnement de **5.00 €**

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement. Dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2024 de la façon suivante :

- **Compte 002 : résultat de fonctionnement reporté** **5.00 €**

Au registre sont les signatures
A Malintrat, 14 avril 2025

Le Maire,
André MAGNOUX



La secrétaire,
Anne-Marie VIALLE

Certifié exécutoire le :
Publié le :